

Cinéma : un fonds pour soutenir les femmes

La ministre de la culture, Françoise Nyssen, a annoncé, le 14 mai, un dispositif financier dont le montant reste encore à préciser

En France, la réponse à l'affaire Weinstein sera d'ordre sociétal – et financier. Lundi 14 mai à Cannes, la ministre de la culture a invité le cinéma à faire sa « révolution ». Sept mois après la révélation du scandale des agressions sexuelles, Françoise Nyssen fait ce constat : « *Le plus terrible, est-ce la révélation d'une affaire, la dénonciation d'un porc ? Non, le plus terrible, c'est l'autre révélation. Le "tout le monde savait", la description d'une omerta, d'un monde idéalisé qui n'échappe pas à la loi des petits milieux, des comportements vils où chacun tient l'autre, coopte l'autre, intimide l'autre.* »

Le Festival s'est ouvert, le 8 mai, avec le film d'Asghar Farhadi, *Everybody Knows*. Il se prolonge aujourd'hui avec cette phrase de Françoise Nyssen – « *Tout le monde savait* », « *Everybody knew* » – prononcée devant des féministes de nombreux pays. Lundi, se réunissaient en effet à Cannes des mouvements paritaires américains, anglais, espagnols et italiens, à l'initiative du mouvement français 5050 pour 2020, fondé par des réalisatrices et l'association Le Deuxième Regard.

« *Faisons de Weinstein une opportunité pour le cinéma, la chance de devenir avant-gardiste, précurseur, la chance d'être révolutionnaire, a plaidé la ministre. Une révolution, c'est un irréversible. (...) Le cinéma doit réussir la sienne.* » La ministre entend répondre à celles et ceux qui trouvaient jusque-là ses réponses timides.

« Parvenir à la parfaite parité »

La mesure la plus novatrice est la création d'un fonds pour les femmes dans le cinéma. Une initiative qui reste à préciser : « *Je vais créer un fonds de dotation en France pour soutenir de jeunes réalisatrices du monde entier (...). En France, le budget moyen d'un film réalisé par une femme s'élève à 2,6 millions d'euros, contre 6,5 millions pour le film d'un homme. Une honte pour les financeurs privés. Une honte pour les institutions publiques* », a déclaré la ministre. Dans son entourage, on précise qu'il n'y aura certainement pas de critère d'âge pour bénéficier de ce fonds. Pour les réalisatrices, en effet, le plus difficile n'est pas de faire un premier ou deuxième film, mais le troisième ou le qua-

« Faisons de Weinstein une opportunité pour le cinéma, la chance de devenir avant-gardiste »

FRANÇOISE NYSSSEN

trième. A ce stade, il est rare d'avoir 25 ou 30 ans...

Le montant de ce fonds n'est pas non plus précisé. « *Il sera doté par l'Etat à travers une contribution du CNC, le Centre national du cinéma et de l'image animée, et consolidé par des mécènes. On va tout particulièrement solliciter les par-*

tenaires du Festival de Cannes. Idéalement, on souhaite que le dispositif soit opérationnel en septembre et que les premières candidatures puissent parvenir en fin d'année. », ajoute-t-on rue de Valois. Ce fonds pourrait également bénéficier aux productrices et aux femmes scénaristes.

Les autres mesures étaient déjà connues. Fin juin, des Assises de l'égalité femmes-hommes dans le cinéma seront organisées à Paris, afin d'aboutir à des « *mesures concrètes* » dans six domaines : la formation, l'égalité salariale, la prévention du harcèlement, l'accès aux postes de direction, la lutte contre les stéréotypes et la promotion de la parité par la régulation. L'objectif est de parvenir à une charte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cinéma, signée par les professionnels. L'adhésion à cette charte sera une « *condition d'attribution des aides* » du CNC.

Enfin, les responsables de festivals doivent s'engager, selon Françoise Nyssen. Lundi, les directeurs des différentes sections cannoises ont adopté une charte des festivals internationaux de cinéma, qui engage ses signataires à « *rendre transparente la liste des membres des comités de sélection et programmeurs* » afin d'« *écarter toute suspicion de manque de diversité et de parité* ». Les festivals signataires s'engagent aussi à « *parvenir à la parfaite parité dans leurs instances dirigeantes d'ici à la fin de leur mandat* ». ■

CLARISSE FABRE